



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des finances AFF
3003 Berne

Courriel : finanzausgleich@efv.admin.ch

Fribourg, le 13 septembre 2022

2022-972

Modification de l'ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges – Réponse à la consultation

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de nous déterminer sur la modification de l'article 57c de l'ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges.

La clarification de la disposition relative à la collecte des données concernant les sociétés n'ayant plus de statut fiscal spécial n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

En vous remerciant encore de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :



Olivier Curty, Président

Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—
à la Direction des finances ;
à la Chancellerie d'Etat.